

# « Les forces spéciales apportent vitesse et précision d'exécution »



**Grégoire de Saint-Quentin, commandant du COS, général de division de l'armée française, ancien commandant en chef de l'opération Serval.**

**Décryptage.** Comment et pourquoi sont déclenchées les opérations spéciales ? Leur chef nous éclaire.

**Le Point :** Vous commandiez les éléments français à Dakar en janvier 2013 lorsque l'opération Serval a démarré. Quels ordres avez-vous reçus et qui vous les a transmis ?

**Grégoire de Saint-Quentin :** Depuis mon arrivée à Dakar, en 2011, j'avais pour mission de faire progresser la coopération régionale opérationnelle et de contribuer au développement des forces armées de la région. De ce fait, j'avais une assez bonne connaissance de la situation régionale, notamment au Mali. Le 20 décembre 2012, la résolution 2085 de l'Onu avait créé la Misma sous conduite africaine et des réunions se tenaient pour déterminer la nature de notre appui. Lorsque le président Hollande a ordonné l'engagement des forces spéciales et de l'armée de l'air, le vendredi 11 janvier, on m'a demandé de me rendre à Bamako pour expliquer aux chefs d'états-majors africains pourquoi nous avions engagé cette opération et pour leur demander d'accélérer la mise en place de leur dispositif. Notre action était une riposte à une agression qui devenait vraiment inquiétante

pour le Mali et l'avenir de toute la région.

**De qui, à Paris, recevez-vous vos instructions ?**

**De l'Élysée, du ministre de la Défense ?**

Je les reçois du chef d'état-major des armées, alors l'amiral Edouard Guillaud, et du sous-chef d'état-major « opérations », le général Didier Castres. Dans les faits, au quotidien, les ordres me sont transmis par le chef du Centre de planification et de conduite des opérations.

**Vous ne citez aucun politique ?**

Ni à cette époque ni d'ailleurs ensuite je n'ai été en contact avec eux, sauf durant leurs visites sur le terrain. Les ordres m'ont été transmis par les autorités hiérarchiques, seulement par elles. Ce n'est pas nouveau, c'est ainsi que fonctionnent nos institutions.

**Si l'opération Serval a démarré aussi vite, n'est-ce pas parce qu'elle était prête ?**

La capacité de prendre des décisions opérationnelles rapides est un élément important de la V<sup>e</sup> République. Notre appareil politico-militaire avait une bonne compréhension de la situation depuis le début 2012 et l'offensive djihadiste sur les principales villes du nord du Mali. La France avait participé à l'établissement de la résolution 2085. Fin 2012, grâce au renseignement, elle avait connaissance de la situation réelle au nord du Mali. Nous étions préalertés...

**Vous commandez aujourd'hui les forces spéciales. Que permettent-elles au décideur ?**

Elles sont adaptées à l'évolution de la menace et permettent de mener des opérations contre un adversaire qui n'est sans doute pas numériquement très puissant, mais qui frappe de manière furtive et cherche à déstabiliser avant de se retirer dans des zones d'impunité. Là, justement, où les forces spéciales peuvent aller les chercher. Face aux réseaux terroristes dans le Sahel, elles sont devenues une composante importante.

**Dans quel domaine sont-elles mieux adaptées que les forces conventionnelles ?**

Je veux d'abord rappeler que les forces spéciales sont l'émanation des armées. Elles forment une composante à part entière spécifiquement sélectionnée, entraînée et équipée qui constitue un système de force en tant que tel. Dans certaines situations, elles sont la réponse la mieux adaptée : elles sont rapides, agiles, apportant plus de vitesse et de précision d'exécution que de puissance. Mais ce sont les forces conventionnelles qui fourniront cette puissance, du nombre, de la masse et de la dissuasion. Spéciales ou conventionnelles, nos forces sont complémentaires ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN GUISEL